

Editorial

L'évolution préoccupante de la résistance aux antibiotiques et la surconsommation persistante en France conduisent les autorités à envisager des mesures....

La piste d'encadrement des antibiotiques : tous ? Seulement les antibiotiques dits critiques (cf. Rapport récemment publié par l'ANSM qui fait l'objet d'un article dans ce même numéro) ?

Des ordonnances dédiées comme dans bon nombre d'hôpitaux (et notamment le CHU de Nancy et le CHR Metz-Thionville) ?

Où l'obligation d'ajouter la mention antibiothérapie Recommandée (R) ou Hors Recommandations (HR) sur chaque ordonnance d'antibiotique (ce qui rappellerait le souvenir des Références Médicales Opposables (RMO) des années 90 aux plus anciens...)?

Toutes ces mesures seraient à l'évidence contraignantes pour le prescripteur et notamment pour les généralistes (90% des prescriptions d'antibiotiques se font en ville et, parmi celles-ci, 70% sont le fait des généralistes) ce qui explique les hésitations et atermoiements...

Le Docteur Marie ANDRE a résumé dans ce même numéro les mesures annoncées par nos ministres et présente les résultats d'une étude européenne passionnante et inquiétante sur la relation entretenue par nos concitoyens et les antibiotiques.

J'en retiens que

- Les français restent de gros consommateurs (42% se souviennent avoir consommé des antibiotiques au cours des 12 derniers mois)
- Les antibiotiques restent prescrits essentiellement pour des infections virales
- Les connaissances sur les antibiotiques s'améliorent :

- 92% des français interrogés savent que la surconsommation des antibiotiques les rend inefficaces

- Mais 28% encore des français interrogés pensent que les antibiotiques sont efficaces contre la grippe et le rhume

- L'information provient essentiellement des médias (pas des médecins).

Au total, les français sont donc dans une situation schizophrène : à la fois les mieux informés d'Europe sur les antibiotiques et pourtant toujours parmi les plus gros consommateurs !

Et si les médecins que nous sommes s'emparaient de ce problème en relayant l'information des médias auprès de nos patients et en adaptant la pratique au discours : le bon antibiotique aux seuls patients qui en ont besoin...

J. Birgé, médecin généraliste et vice-président d'Antibiolor

AntibioTél

Le réseau Antibiolor a mis en place un numéro d'astreinte téléphonique destiné aux professionnels libéraux de santé de Lorraine. Il est tenu par des membres du réseau, répartis dans les 4 départements lorrains et référents en antibiothérapie pour répondre à toutes les questions concernant l'antibiothérapie.

Il fonctionne 5 jours par semaine de 8h30 à 19h30 hors jours fériés.

Un seul numéro d'appel

03 83 76 44 89

Ce numéro permet d'avoir accès par l'intermédiaire d'un secrétariat téléphonique à un médecin d'astreinte, bénévole pour cette fonction.

Les antibiotiques "critiques"

L'ANSM a récemment publié sur son site un rapport d'expertise (dont votre serviteur faisait partie du groupe de travail) sur les antibiotiques dits "critiques"¹

De quoi s'agit-il ?

Qu'en retenir pour la pratique ambulatoire ?

La prévalence des bactéries multirésistantes et, notamment, celles des EBLSE (entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre étendu) que nous voyons apparaître dans les ECU que nous prescrivons, est aujourd'hui préoccupante, et nous amène à grands pas vers des situations d'impasse thérapeutique : aucun antibiotique efficace.

Chaque prescription d'antibiotique, quel qu'il soit, et pour quelque indication que ce soit exerce une pression de sélection. C'est ainsi qu'un antibiotique prescrit pour une infection respiratoire, atteint la flore commensale digestive et génère des résistances : plusieurs centaines d'espèces et un grand nombre de bactéries (10^{14}) sont concernées. Et le caractère "ancien" d'une molécule antibiotique n'en fait pas systématiquement un antibiotique moins sélectionnant.

Mais, si tous les antibiotiques sont à risque, ils ne présentent pas tous le même danger.

D'où la liste proposée par l'ANSM :

ANTIBIOTIQUES PARTICULIÈREMENT GÉNÉRATEURS DE RÉSISTANCES BACTÉRIENNES

- association amoxicilline-acide clavulanique
- céphalosporines : plus grande préoccupation pour les spécialités administrées par voie orale que par voie injectable ; plus grande préoccupation pour les céphalosporines de troisième et quatrième générations ; préoccupation pour la ceftriaxone.
- fluoroquinolones

D'autres molécules (trop) largement prescrites en ambulatoire ont également été étudiées et notamment :

Les cyclines qui peuvent présenter un intérêt dans le recours et à ce titre leur utilisation au long cours dans l'acné sur la base de leur activité sur P. acnes et compte tenu de leur effet anti-inflammatoire, pourrait être à discuter.

Alors, cher confrère, avant de prescrire un de ces antibiotiques critiques, posons nous la question de l'alternative qui existe presque toujours (Antibioville) :

Les infections respiratoires hautes (ORL) relèvent de l'amoxicilline (sauf les sinusites frontales patentes qui nécessitent l'association amox. acide clavulanique)

Les pneumonies : amoxicilline encore, en 1^{ère} intention le plus souvent

Les exacerbations de BPCO en médecine générale : abstention le plus souvent, amoxicilline parfois, l'association amox.acide clavulanique rarement

Les fluoroquinolones et C3G sont réservées aux prostatites et pyélonéphrites aiguës....

A nous de bien et mieux prescrire pour retarder des mesures d'encadrement qui finiront par s'imposer, compte tenu des enjeux majeurs en terme de bactéries multi résistantes, et du risque d'impasses thérapeutiques....

NB Le texte en italique en l'encadré sont extraits du document de l'ANSM

Pour plus d'information, vous pouvez aussi consulter le texte publié il y a quelques mois par la Société de Pathologie Infectieuses de Langue Française (SPILF) sur ce même sujet : SPILF, Ch Rabaud. Réflexion de la SPILF sur les mesures pratiques qui doivent être envisagées pour préserver ce bien inestimable que sont les antibiotiques et lutter contre l'extension progressive des résistances bactériennes.

Med Mal Infect. 2013 ; 43 : 97-9

Dr J. Birgé, médecin généraliste et vice président d'Antibiolor

Cessons d'avoir peur de ne pas prescrire d'antibiotiques !

En médecine ambulatoire,

Peu de situations exigent une antibiothérapie immédiate

Une seule véritable urgence : le purpura fulminans qui nécessite une injection immédiate de Ceftriaxone

La liste des situations qui nécessitent rapidement la mise en route d'une antibiothérapie est limitée (se référer à Antibioville) :

1 Infections respiratoires

- La pneumonie : en cas de doute diagnostique la RT peut orienter (mais se méfier du retard radio clinique)
- Les sinusites maxillaires et frontales les plus sévères
- L'OMA avant 2 ans
- Les exacerbations de BPCO avec expectoration verdâtre dans les stades 3 et 4 (dyspnée d'effort pré existante à l'exacerbation), et, a fortiori chez l'insuffisant respiratoire.

2 Infections urinaires

- prostatites aiguës
- pyélonéphrites aiguës

3 Infections cutanées

- Érysipèle
- Erythème Chronique Migrans (phase primaire de la maladie de Lyme)
- Morsures de chats et chiens, et morsures humaines

4 Infections digestives

- Sigmoidite aigue

Dans la quasi-totalité des autres situations, l'antibiothérapie peut attendre une réévaluation au bout de quelques jours et il est préférable de s'abstenir de prescrire une antibiothérapie probabiliste. Le rapport bénéfices risques de l'antibiothérapie est alors le plus souvent défavorable.

¹ <http://ansm.sante.fr/S-informer/Actualite/Les-antibiotiques-consideres-comme-critiques-premieres-reflexions-sur-leur-caracterisation-Point-d-information>

Rejoignez-nous en complétant le bulletin d'adhésion joint à cette lettre.

Issu d'un consensus fort, le réseau AntibioLor ne peut vivre que par l'adhésion de tous les acteurs concernés par l'antibiothérapie.

Renvoyez rapidement votre bulletin sous enveloppe à fenêtre accompagné de votre règlement.

Bulletin d'adhésion 2014

A glisser dans une enveloppe accompagné de votre règlement

Souhaite adhérer à l'Association du Réseau Lorrain d'Antibiothérapie

J'adresse ci-joint ma cotisation pour l'année 2014

Montant : (cochez la case correspondante)

- 600 € pour les CHU/CHR
- 300 € pour les CHG/PSPH/Cliniques
- 150 € pour les Moyen Long Séjour/Retraite médicalisée
- 300 € pour les Associations professionnelles
- 15 € en adhésion individuelle

A retourner à :

ANTIBIOLOR

Mlle Christine Barthélemy
Secrétariat du réseau Antibiolor - Maladies infectieuses
Bâtiment des Spécialités Médicales Philippe CANTON
Hôpitaux de Brabois - Allée du Morvan
54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY



ANTIBIOLOR
LE RÉSEAU LORRAIN D'ANTIBIOLOGIE

Journée européenne de sensibilisation sur le bon usage des antibiotiques



Le 18 novembre 2013, à l'occasion de la journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques organisée par l'ECDC (Centre européen de prévention et contrôle des maladies), Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé et Mr Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ont annoncé des mesures pour :

1) Favoriser le bon usage des antibiotiques :

- Développement de l'utilisation des **tests rapides d'orientation diagnostique (TROD)** par les professionnels de santé, afin de diminuer les prescriptions inappropriées d'antibiotiques
- Limitation de la durée de prescription et de délivrance des antibiotiques les plus générateurs de résistance
- Création d'un référent hospitalier pour les antibiotiques dans tous les établissements, et de référents vétérinaires pour la prescription des antibiotiques critiques en médecine vétérinaire.

2) Préserver certains antibiotiques dits « critiques » (réservés aux situations graves où ils sont le dernier recours) :

- Expérimentation de la **délivrance à l'unité** dans les pharmacies
- Proposition au niveau européen d'instaurer un statut particulier pour les antibiotiques

en s'inspirant du statut des médicaments orphelins, pour maintenir sur notre marché les vieux antibiotiques et favoriser le développement de nouvelles molécules

- Réduction de l'exposition antibiotique chez **l'animal**. Un objectif chiffré de réduction de l'utilisation des antibiotiques critiques chez l'homme sera fixé, dans le cadre du projet de loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt discuté au Parlement en janvier. Des guides de bonnes pratiques de prescription seront élaborés et validés par les agences sanitaires.

3) Informer les citoyens et mobiliser tous les professionnels :

- Création d'un nouvel indicateur hospitalier de suivi de l'exposition aux antibiotiques **ICATB 2** accessible au public
- Lancement d'une **campagne Internet** à destination du grand public et des professionnels par l'Assurance Maladie.

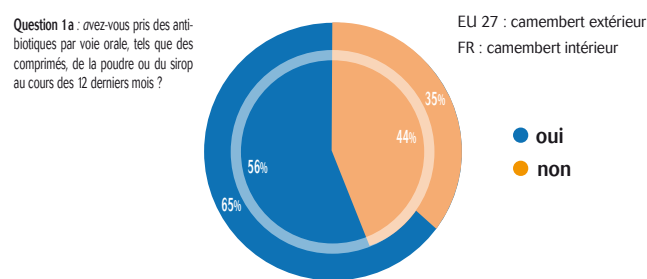


l'Eurobaromètre 407

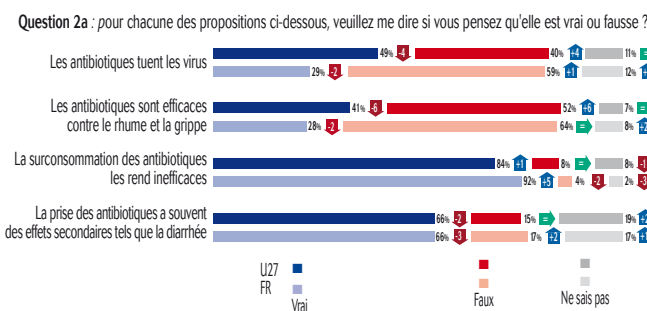
L'ECDC a également présenté l'Eurobaromètre 407, étude coordonnée par la Commission européenne - Direction générale Santé et Consommateurs, menée auprès de 27680 citoyens appartenant aux états de l'Union Européenne du 24 mai au 9 juin 2013. Cette étude explore l'attitude et le comportement des Européens vis-à-vis de la consommation d'antibiotiques et leur connaissance du sujet, ainsi que l'influence des campagnes de sensibilisation.

Principaux résultats :

- Un peu plus d'un tiers des personnes interrogées (35%) déclarent avoir pris des antibiotiques par voie orale au cours des 12 derniers mois, ce qui représente une nette baisse par rapport à la dernière étude de 2009. En France, cette exposition récente aux antibiotiques apparaît plus fréquente avec 44%.



- Les personnes ayant un faible niveau d'études et de faibles revenus financiers consomment plus d'antibiotiques.
- 96% des Européens obtiennent les antibiotiques par prescription médicale et 3% les obtiennent sans prescription.
- Les antibiotiques sont utilisés en premier lieu pour traiter les bronchites et la grippe, bien que ce ne soient pas des indications licites d'antibiothérapie : la grippe est virale mais la majorité des bronchites le sont aussi !
- Seulement 22% des personnes interrogées donnent une réponse correcte aux quatre questions ci-dessous (mêmes chiffres qu'en 2009) et la France obtient un meilleur score avec 34% de réponses correctes à ces quatre questions.



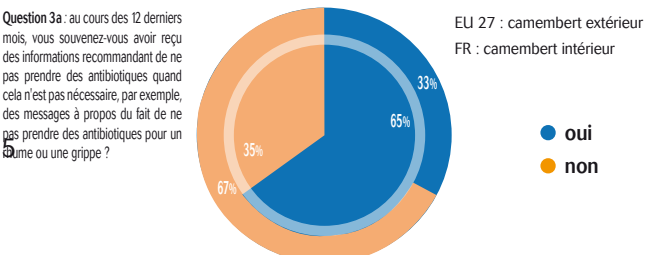
- 49% des Européens pensent à tort que les antibiotiques sont efficaces contre les virus, et 41% font la même erreur à propos des rhumes et de la grippe. Ces résultats

expliquent les difficultés existantes pour persuader les Européens de changer leurs habitudes : une mauvaise connaissance du bon usage des antibiotiques entraîne une utilisation inappropriée de ces médicaments, même si la plupart (84%) des personnes interrogées savent que la surconsommation d'antibiotiques les rend inefficaces

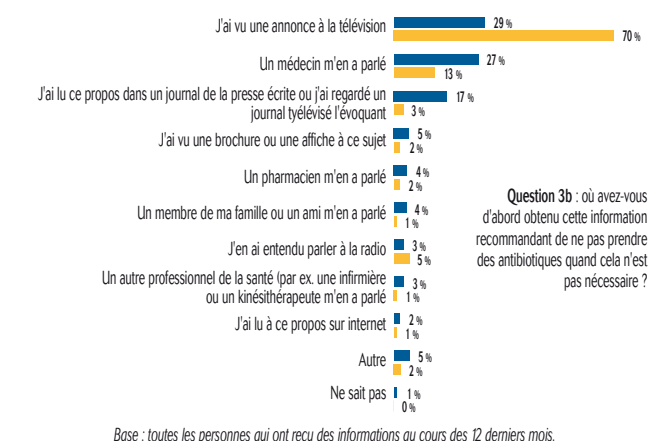
- Les personnes ayant un faible niveau d'études ont plus fréquemment une conception erronée de la nature et de l'efficacité des antibiotiques.

- Seul un tiers (33%) des personnes interrogées se rappellent avoir reçu, au cours des 12 derniers mois, des informations sur la surconsommation d'antibiotiques. En 2009, ils étaient un peu plus nombreux (37%).

La proportion de personnes informées est très variable en fonction des pays : en France, près des deux tiers (65%) des personnes interrogées se souviennent avoir reçu des informations à ce sujet, tandis qu'elles ne sont que 12% au Portugal.



- Les vecteurs d'information le plus souvent cités sont les campagnes d'information télévisuelles. En France, 70% des interrogés citent la télévision comme source d'information, et seulement 13% citent les médecins.



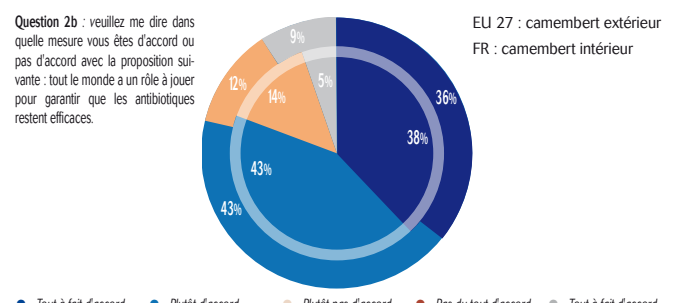
- Pourtant, presque toutes les personnes interrogées (94%) indiquent qu'elles choisiraient un professionnel de santé pour obtenir des informations fiables sur les antibiotiques, et plus particulièrement un médecin (88%).

- Plus d'un tiers des Européens (36%) précisent avoir pu changer d'avis après avoir reçu des informations, résultats comparables à ceux de 2009.

- 74% des personnes interrogées et qui ont changé d'avis après avoir obtenu des informations sur les antibiotiques déclarent que désormais, elles consulteront systématiquement un médecin avant de prendre un antibiotique.

- 80% des personnes ayant obtenu des conseils de la part d'un professionnel de santé déclarent vouloir consulter un médecin à l'avenir, contre seulement 69% de celles sensibilisées par une campagne médiatique.

- Environ 80% des interrogés pensent que tout le monde a un rôle à jouer pour faire en sorte que les antibiotiques restent efficaces.



Pour conclure :

- Les campagnes médiatiques sont efficaces pour diffuser les informations, elles doivent toutefois être plus ciblées afin de toucher plus efficacement les personnes disposant de peu de connaissances sur le sujet.
- En tant qu'autorités influentes et dignes de confiance, les médecins et les pharmaciens ont un rôle déterminant à jouer dans l'évolution des opinions et des comportements. En effet, les Européens leur font confiance pour obtenir une information fiable. Si les médias restent un moyen d'information efficace, ce sont bien les médecins et les pharmaciens qui ont la plus grande influence sur la connaissance en antibiothérapie de leurs patients, et de ce fait sur leur future consommation d'antibiotiques.

A nous de jouer !!!

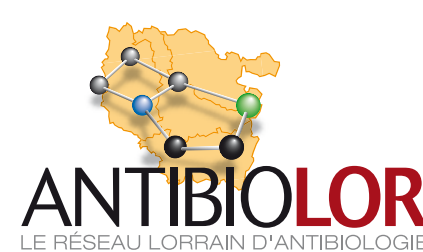
Dr Marie André, médecin Maladies Infectieuses et Tropicales.



Adhérez à AntibioLor

Rejoignez-nous en complétant le bulletin d'adhésion joint à cette lettre. Issu d'un consensus fort, le réseau AntibioLor ne peut vivre que par l'adhésion de tous les acteurs concernés par l'antibiologie.

Envoyez rapidement votre bulletin sous enveloppe à fenêtre accompagné de votre règlement.



ANTIBIOLOR infos

LA LETTRE DU RÉSEAU LORRAIN D'ANTIBIOLOGIE

Directeur de la publication : Christian RABAUD
Conception graphique et maquette : Daniel Fernandes
Impression : Lorraine graphic
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires
ISSN : 1955-0820

Je soussigné(e) M - Mme - Mlle (rayer la mention inutile)

NOM..... Prénom.....
Fonction..... Spécialité.....
Adresse prof.....
N° de téléphone..... E-mail.....

Le cas échéant représentant :

NOM de l'Etablissement ou de l'Association.....
ADRESSE de l'Etablissement ou de l'Association.....

Je règle ma cotisation : par Chèque bancaire par Chèque postal Virement bancaire

RIB : code banque 14707 | code guichet 00035 | N° de compte : 03519091817 | clé 28
Banque..... Ville ou centre.....
N° du chèque..... Libellé au nom de «Association AntibioLor»

Je désire recevoir un reçu de ma cotisation Date Signature
oui non

